



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

immigration

Question écrite n° 21942

## Texte de la question

M. Éric Ciotti attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la proposition contenue dans le rapport sur la refondation des politiques d'intégration intitulé « La grande Nation pour une société inclusive » consistant à soumettre l'agrément des établissements pour personnes âgées à des obligations de lutte contre les discriminations sociales. Il lui demande son avis sur cette proposition.

## Texte de la réponse

Le Premier Ministre s'apprête à lancer une vaste réflexion interministérielle pour une refondation de la politique d'intégration dans notre pays. Cette réflexion s'appuiera sur une concertation avec l'ensemble des acteurs de l'intégration et devra aboutir à des recommandations d'ici à l'été prochain. Les propositions formulées dans son rapport par Thierry Tuot, dont celles citées dans la question seront bien entendues expertisées dans ce cadre. Il est prématuré à ce stade de préjuger de la façon dont elles pourraient être intégrées dans le programme de travail du gouvernement pour les mois et années à venir.

## Données clés

**Auteur :** [M. Éric Ciotti](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (1<sup>re</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 21942

**Rubrique :** Étrangers

**Ministère interrogé :** Intérieur

**Ministère attributaire :** Premier ministre

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [26 mars 2013](#), page 3213

**Réponse publiée au JO le :** [23 avril 2013](#), page 4400